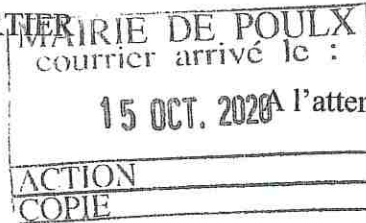


Isabelle et Laurent CARTIER  
447, rue de l'Avenir  
30320 POULX  
Mob : 06 98 68 17 30



POULX, le 7 Octobre 2020

A l'attention de Monsieur QUITTARD, Maire de POULX  
30320, Mairie de POULX

Ref : Désistement concernant l'acquisition de la petite parcelle communale jouxtant notre maison

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous souhaitons vous confirmer notre décision (évoquée par téléphone il y a déjà plusieurs mois) de ne plus faire l'acquisition de la petite parcelle jouxtant notre résidence actuelle, sise au 447 rue de l'avenir (affaire datant de début 2018).

Notre décision est motivée par le fait qu'aucun engagement écrit, coté Mairie, n'a été pris pour nous sécuriser sur le devenir de celle-ci, très encombrée notamment par des lignes aériennes (très basses) téléphonique et électrique ainsi qu'une borne incendie coté voie principale.  
Son prix était par ailleurs très conséquent pour ce qu'elle représente, nous souhaitions que cela soit précisé dans le compromis de vente de l'époque. Celui-ci ayant été modifié et la clause retirée 2 jours avant la date de la signature, nous n'avons donc pas conclu cette affaire.

A ce jour nous ne disposons plus d'un tel montant et toute transaction ne pourrait se faire que sur d'autres bases.

Par ailleurs, sa vocation actuelle nous convient bien au final car cela reste un point de verdure avec des arbres endémiques et les accès à la borne incendie et aux maisons voisines ne seront pas perturbés.

Nous transmettons ce courrier également à notre notaire comme il se doit.  
Vous souhaitant bonne réception de la présente  
Bien cordialement

Isabelle et Laurent CARTIER

NB: transmis par mail à l'adresse d'ETATIS Laurent et Aurélie SPICHA-BERARD